



Le chien, une espèce « NIDICOLE »,

Votre chiot est âgé de seulement 8 semaines et déjà la loi vous autorise à, le séparer de sa fratrie et de sa mère, l'adopter. Mais a-t-il l'âge d'aller à l'école ?

Après une courte gestation d'environ 63 jours, la femelle donne naissance à une portée de chiots allant de 2 à 10 nouveaux-nés. Les chiots naissent aveugles, sourds et incapables de se déplacer (tout juste ramper) et leurs premières semaines vont se passer dans le « nid » (tanière, panier ...). C'est une espèce « Nidicole ».

Nous pouvons établir une comparaison avec une espèce « Nidifuge » (poulain, veau, agneau..). Cette dernière donnera naissance à un nombre moins important d'individus, après une gestation de plusieurs mois, et les petits seront aptes à se tenir debout, voir, entendre et reconnaître leur mère en quelques heures et parfois moins. La mère n'aura pas besoin de construire de « nid » ou de trouver une tanière puisque le nouveau-né est autonome très rapidement.

Dès à présent, nos chiots devront finir de se construire à l'extérieur du ventre de leur mère. Leurs développements de croissance, mais aussi psychologique, cognitif et comportemental se feront en fonction de leur espèce, de leur apprentissage et de leur environnement.

Durant la première période « néonatale », l'immaturité physiologique du chiot le réduit à des activités de nutrition, d'élimination, la régulation thermique et au sommeil et à certains reflexes succion ...). Le chiot est totalement dépendant du « nid » pour se nourrir, se chauffer ou se protéger des risques extérieurs.

10 à 15 jours, ouverture des yeux, commence alors la période de « transition ». Sursaut aux bruits, capacité à s'orienter, début des interactions sociales.

21 jours, s'en suit une période de « socialisation ». Les chiots dorment moins et les interactions sociales sont plus fréquentes, plus construites et précises. Des comportements de coordination d'attaques apparaissent dès 6 à 7 semaines.

Entre la 7^{ème} et la 10^{ème} semaine, le sevrage.

8^{ème} semaine, « ADOPTION ». Votre chiot est capable de voir, entendre, sentir, construire des stratégies, sa locomotion est très développée, il est attiré par tous ce qui est nouveau ... C'est un moment unique !

A 12 semaines, les chiots sont capables de mémorisation à court et à long terme, de s'éloigner très loin du nid. Et démarre la période « juvénile ». Cette période marque la dernière période d'immaturité, étant suivie par la puberté vers 6/8 mois.

Cependant cette extraordinaire construction ontogénique très performante capable de s'adapter à un milieu donné est la porte ouverte à de nombreux troubles comportementaux si les besoins fondamentaux du chiot ne sont pas pris en compte.

Vous l'avez bien compris, votre chiot dès 8 semaines a déjà exprimé un grand nombre des séquences proches de celles observées chez les adultes au sein de sa fratrie. Mais l'adoption est avant tout un changement d'environnement et la création d'un nouveau lien avec une nouvelle famille d'une nouvelle espèce « humaine ». Il devra s'imprégner de son nouvel environnement inconnu, bruits, odeurs, tactiles ... Et se familiariser avec sa nouvelle famille d'humains, qui ne communique pas comme lui et souvent qui ne le comprend pas ... Et pour finir, il devra rencontrer, l'ensemble de sa famille de congénères remplie de physiques différents, et les autres espèces ... Alors tous à l'école canine !

Thierry Fortuné